

FORMULAIRE D'INSCRIPTIONCollectivité : VILLE DE MARCKLieu du séjour : Les Hirondelles, La Chapelle d'AbondanceDates du séjour : du samedi 14 février soir au samedi 21 février matin 2026**PARTICIPANT**

(En majuscules)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Age : Sexe M ☐ F ☐**RESPONSABLE DE L'ENFANT**

(Merci d'entourer la ou les réponses)

Parents

Père

Mère

Tuteur

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal

Ville

Numéro CAF

Situation de famille :

Marié(e) ☐Divorcé(e) ☐Veuf (ve) ☐Célibataire ☐Vie maritale ☐

Tél Domicile/Portable :

Tél Bureau (père) : Tél Bureau (mère) :

FICHE TECHNIQUE SKI ALPIN**Niveau de ski :**☐ Débutant☐ 1^{ère} Etoile☐ 2^e Etoile☐ 3^e Etoile☐ Étoile de bronze☐ Etoile d'or☐ Autre :

Merci d'indiquer le niveau réel de votre enfant et de joindre, le cas échéant, le carnet ESF indiquant le niveau obtenu.

LOCATION DU MATERIEL

Poids :

Tour de tête (cm) :

CONTACT PENDANT LE SEJOUR

(Personne à prévenir en cas d'urgence)

Nom

Tél. Bureau

Tél. Domicile / Portable

Je soussigné(e) demande que mon
enfant bénéficie du séjour organisé par l'Association *Mer et Montagne*.

Je l'autorise à participer à toutes les activités physiques et sportives proposées.

***Rapatriement disciplinaire :**

Je m'engage à rembourser à l'Association *Mer et Montagne* les frais de rapatriement disciplinaire si le comportement de mon enfant ne lui permet pas de continuer à participer au séjour (consommation d'alcool, de produits illicites, comportement violent...)

Frais de rapatriement = Voyage aller/retour de l'enfant et d'un accompagnateur ainsi que les frais de mission.

***Droit à l'image :**

Nous soussignés

Responsables légaux de l'enfant :.....

Nous autorisons /nous n'autorisons pas* les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser, dans le cadre pédagogique (facebook pro Vincent BRIEZ, journal, site internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités.

*Barrer la mention inutile**

***En cas d'urgence :**

J'autorise le/la Directeur/trice du séjour à faire pratiquer tous les soins médicaux et chirurgicaux qui s'avèreraient nécessaires (après contact téléphonique avec la personne à prévenir en cas d'urgence)

Je m'engage à rembourser à l'Association *Mer et Montagne*, au retour du groupe, l'intégralité des frais engagés à ce sujet.

*Argent de poche

L'enfant disposera de son argent, d'un montant maximum de 50 € qui sera confié à l'équipe d'animation le jour du départ afin de le conserver en lieu sûr et le tenant à

disposition lors des différentes sorties hormis les activités.

TELEPHONE PORTABLE ET OBJETS DE VALEURS

L'utilisation du téléphone portable sera interdite durant tout le séjour.

Tout objet de valeur (bijoux, tablette, téléphone...) est sous la responsabilité du jeune.
En cas de vol, perte ou dégradation, la responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée.

Fait à.....

Le.....

Signature des parents

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ✓ Une copie de l'attestation de sécurité sociale du responsable de l'enfant
- ✓ Pour les personnes bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, il est obligatoire de remettre une photocopie de l'attestation au service jeunesse.

